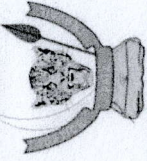


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 154/2024

A L'ENTREPRISE HEGLO BUSINESS COMPANY SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 004/DOT KAMOA/06/2024, conclu avec la Province du Lualaba, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions cent cinquante-huit mille neuf cent seize, trente-trois centimes (USD 3 158 916,33) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-deux mille cent douze, quarante un centimes (USD 22 112,41), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 16/08/2024.

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

M. Claude KAYEMBA
Directeur Général